

en mouvement

sommaire

> 7/ DOSSIER : UNE ANALYSE RENOUVELÉE ET INNOVANTE DES SYSTÈMES URBAINS ET DES DYNAMIQUES DE MÉTROPOLISATION

2/ EDITORIAL

3/ TERRITOIRES EN IMAGE

Les attentes en matière de tourisme rural en France

5/ ACTUALITÉS

Les rendez-vous de la rentrée

12/ Focus sur...

RTE, acteur de la transition énergétique

14/ TERRITOIRES EN PROJETS

Eskal Eureka, une grappe d'entreprises innovantes dans le BTP

16/ Profil

Chef de la mission Stratégie, études et évaluation d'un SGAR

18/ Vue d'AILLEURS

Heidelberg, la « cité du savoir »

20/ Publications

Nouveaux numéros de la revue Territoires 2040 et de la collection Travaux







Cécile Duflot, Ministre de l'Égalité des territoires et du logement

Dix-sept des soixante engagements du président de la République concernent l'égalité des territoires. C'est dire à quel point les défis de la civilisation urbaine et du monde rural, que la France doit relever, sont considérables : la ségrégation spatiale, les risques de sécession, l'expulsion des classes populaires et des classes moyennes des centres villes, le sentiment d'exclusion existant dans certaines banlieues ou dans certains territoires ruraux doivent être combattus pour retisser le lien social et au final, le lien démocratique. Dès lors, aucune considération technique ou administrative ne saurait s'affranchir d'une vision politique qui réponde avec clarté à la question suivante : comment faire société ? Il n'y a qu'une seule France, qu'elle soit rurale ou urbaine, et chacun de nos concitoyens doit pouvoir y jouir des mêmes droits. Il n'est pas de territoire qui doive souffrir de handicaps insurmontables. La France se réinvente chaque jour : il revient à chacun d'entre nous

de faire que son visage demeure celui de l'égalité.

Dès lors, pour qui poursuit cet objectif, la présence harmonieuse sur un même territoire des activités et de l'habitat, de différentes catégories de commerces, la recherche d'un développement équilibré et la protection de l'environnement ne constituent pas uniquement des guides pour la pensée, mais bien aussi des principes d'action. La cohésion des groupes sociaux et des générations, comme l'autonomie et la solidarité des citoyens doivent être considérés comme l'horizon indépassable de la politique du territoire.

Cette volonté de cohésion et d'égalité innerve de manière transversale bien des champs : le lancement d'une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain, la construction de 2,5 millions de logements intermédiaires, sociaux et étudiants, la relance de la politique des transports pour lutter contre la fracture territoriale, le soutien au développement des nouvelles technologies numériques afin notamment de parvenir à une couverture intégrale de la France en Très haut débit d'ici à dix ans, l'attention portée à l'accès aux services en particulier en matière de santé...

Enfin, parce qu'elle conjugue des enjeux civiques, sociaux et environnementaux, l'égalité des territoires est une composante majeure de la transition écologique de notre société que j'appelle de mes vœux. C'est donc avec enthousiasme, mais aussi une conscience aigüe de la gravité des enjeux, que je m'engage dans la tâche qui m'a été confiée par le président de la République. Cette noble mission ne peut se remplir qu'en lien étroit avec les acteurs locaux, qu'ils soient élus, représentants du monde socio-économique ou des milieux associatifs, puisque défendre l'égalité des territoires, c'est vouloir faire vivre, au plus près de chacun des habitants de notre pays, la promesse républicaine.

Les attentes en matière de tourisme rural en France

La campagne française peut-elle s'appuyer sur le tourisme pour assurer son développement ? C'est à cette question que la DATAR a souhaité trouver une réponse en commandant une étude visant à mieux comprendre les attentes des Français et des Européens pour ce type de destination. Les résultats, fort encourageants, remettent toutefois en cause l'approche traditionnelle qu'ont les professionnels du tourisme de ce secteur.

S'intéresser au potentiel des territoires

D'un côté, le nombre de nuitées passées à la campagne augmente: +5,4% depuis 2007. De l'autre, les dépenses liées à l'hébergement, à la restauration, aux activités sportives ou culturelles, les petits achats dans les commerces locaux..., ne suivent pas au même rythme: seulement + 1,5% sur la même période. Pour trouver une explication à ce phénomène et mettre à jour les éventuels potentiels inexploités du tourisme rural dans l'hexagone, la DATAR a fait le choix de cibler l'étude qu'elle a commandée au cabinet GMV Conseil (voir encadré p.5), sur ce que souhaitent les Français et les Européens en la matière. Objectif: faire émerger les élémentsclés que doivent prendre en compte les territoires ruraux s'ils veulent développer une activité touristique, certains d'entre eux disposant d'atouts à valoriser. C'est donc ici l'ensemble des ressources des territoires qui sont concernées. Cette méthodologie se veut novatrice par rapport aux études marketing des professionnels du tourisme dans lesquelles l'activité prévaut sur le territoire et où il convient, à partir de segments de clientèles (randonneurs, amateurs d'œnologie etc.), de rechercher un territoire

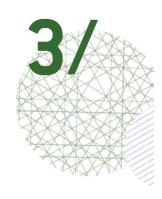


adapté à l'activité donnée sans pour autant valoriser ce territoire dans son ensemble.

Plébiscite pour les activités de proximité

Les résultats obtenus montrent tout d'abord que la campagne française dispose d'une image extrêmement positive tant auprès des Français que des Belges, Britanniques et Espagnols qui constituaient le panel européen. Lieu d'authenticité, le monde rural est associé à la convivialité, au ressourcement, au terroir... Les clientèles potentielles sont davantage issues du milieu urbain et des catégories socio-professionnelles supérieures (CSP +). Il n'y a donc pas de freins psychologiques ou financiers au développement du « tourisme vert ».

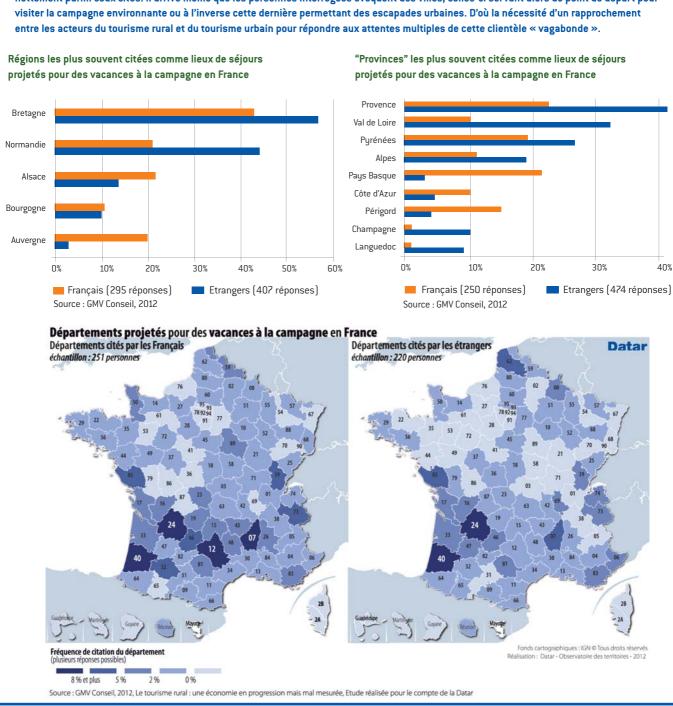
Forte de cet acquis, l'étude a cherché à cerner ce qu'envisagent de faire les vacanciers lors d'un séjour à la campagne. Si la détente et le repos sont privilégiés, 68% des Français se disent aussi prêts à réaliser des activités hors de leur lieu d'hébergement au minimum une fois tous les deux jours, ce taux montant à 83% pour les autres Européens du panel. Ces activités sont avant tout des activités de proximité très liées « au terroir » et ne nécessitant pas d'investissements lourds. 83% des Français et 88% des Belges, Britanniques et Espagnols jugent indispensable ou souhaitable d'avoir accès aux marchés, foires et autres expositions d'artisanat et, dans des proportions quasi similaires, au patrimoine culturel, artistique, architectural, historique et naturel, s'il est préservé et valorisé pour accueillir les visiteurs. De même, les événements locaux (du concert à la brocante), la découverte de la gastronomie, les parcours de randonnées structurés, une piscine ou des pistes cyclables intéressent beaucoup les vacanciers. Les différences sont, de ce point de vue, peu marquées entre la clientèle française et les autres clientèles européennes, ces dernières étant toutefois un peu plus sensibles à la présence de parcs de loisirs.



à la campagne,
68% des Français
se disent prêts
à réaliser des
activités hors de leur
lieu d'hébergement
au minimum
une fois tous
les deux jours,
ce taux montant à
83% pour les autres
Européens
du panel.

> Quels sont les territoires ruraux français qui attirent les vacanciers ?

Lorsqu'on leur demande quels sont les territoires ruraux français qui les attirent le plus et dans lesquels ils ont envie de partir ou de repartir, les Français citent majoritairement, à part quasi égale, une région (33%, voir graphique), une province (28%, voir graphique) ou un département (28%, voir carte). Les Belges, Britanniques et Espagnols qui constituent le panel « étrangers », évoquent, par contre, en premier des territoires infra-départementaux (26%), reflet probable de séjours antérieurs dans l'hexagone, puis une province (21%, voir graphique) et une région (18%, voir graphique). Quelle que soit la catégorie - région, province ou département - quelques lieux se dégagent toujours nettement parmi ceux cités. Il arrive même que les personnes interrogées évoquent des villes, celles-ci servant alors de point de départ pour visiter la campagne environnante ou à l'inverse cette dernière permettant des escapades urbaines. D'où la nécessité d'un rapprochement entre les acteurs du tourisme rural et du tourisme urbain pour répondre aux attentes multiples de cette clientèle « vagabonde ».



• • •

Des attentes fortes en termes d'accessibilité et de services

L'étude a également mis à jour des attentes fortes en termes d'accessibilité des territoires et de services. L'accessibilité est ainsi l'un des rares points sur lesquels la campagne française suscite des réactions critiques. Il n'y a pas de blocage quant à la distance à parcourir pour parvenir sur son lieu de villégiature mais, une fois arrivés, les vacanciers, qu'ils soient Français ou Européens, n'entendent pas parcourir de grandes distances. Pour la moitié d'entre eux, le temps de parcours maximum qu'ils sont prêts à effectuer (à pied ou en voiture) pour accéder aux activités qu'ils jugent indispensables ne doit pas dépasser 20mn. Cette exigence de proximité est même accrue en matière de commerces et de services puisque 70% de la clientèle estime qu'ils doivent être accessibles en moins de 20mn. La question de leur disponibilité et de leur ouverture est également posée, les vacanciers souhaitant retrouver un fonctionnement proche de celui du milieu urbain. La campagne s'entend donc autour d'un bourg, point de centralisation de commerces alimentaires, de services et de structures capables d'apporter une information touristique sur l'ensemble d'un territoire.

De fait, cette étude souligne la nécessité pour les acteurs locaux de se coordonner et de comprendre que la clientèle qui vient passer ses vacances



à la campagne entend « ne rien faire » tout en « consommant beaucoup ». ■

> En savoir plus

L'étude sera publiée, à la rentrée 2012, dans la collection *Travaux* de la DATAR à la Documentation française (*Destination* Campagnes – Etat des lieux et évaluation des attentes des clientèles touristiques potentielles, GMV Conseil Marketing, coll. Travaux n°17 l.

Dans un deuxième temps, un guide méthodologique devrait être réalisé à destination des territoires ruraux souhaitant développer leurs activités touristiques.

5

Les rendez-vous de la rentrée

> Septembre Retrouvez la DATAR au prochain congrès du CNER

La DATAR disposera d'un stand lors du 59° congrès du CNER qui se tiendra au palais des congrès de Vichy, dans l'Allier, les 20 et 21 septembre prochains. La fédération des agences de développement a choisi cette année de débattre autour du thème : « Entreprises et collectivités : quelles attentes réciproques ? ». A cette occasion, la DATAR diffusera des brochures d'informations sur ses activités, en particulier en matière de développement et de mutations économiques, et proposera une vente de ses ouvrages publiés à la Documentation française (collections Territoires 2040, Travaux, Territoires en mouvement, collection « blanche » des rapports de la DATAR). Informations sur le congrès à l'adresse suivante:

www.cner-france.com/Agenda/ Evenements-du-CNER/59e-congres -du-CNER

> Octobre Un nouveau Prospective Info

Le prochain séminaire Prospective Info aura lieu le 30 octobre prochain à Paris, à la Maison de la RATP — Espace du Centenaire. Il portera sur les suites du programme de prospective Territoires 2040 et notamment les pistes concernant les enjeux futurs de l'aménagement du territoire.

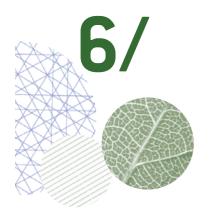
Le programme sera prochainement disponible sur http://www.datar.gouv.fr

MODALITÉS DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE

L'étude a été réalisée au cours de l'année 2011 par GMV Conseil, bureau d'étude sélectionné par la DATAR. Elle a fait l'objet d'un suivi par un comité de pilotage réunissant les acteurs institutionnels du tourisme : la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), Atout France (l'agence nationale d'ingénierie touristique), la Fédération nationale des Comités régionaux du tourisme, le Réseau national des destinations départementales (Rn2d) regroupant les organismes départementaux de promotion touristique, ainsi que la Fédération nationale des gites de France, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le réseau des Grands sites de France et la Fédération française des stations vertes.

L'étude s'est articulée autour de :

- 3 réunions de cibles potentielles (pratiquants estivaux de l'espace rural CSP intermédiaires;
 pratiquants courts séjours récurrents de l'espace rural CSP++; adolescents fréquentant
 l'espace rural en famille);
- une enquête réalisée via Internet auprès d'échantillons représentatifs des populations française, britannique, espagnole et belge (5829 réponses exploitables);
- une confrontation de l'offre de trois territoires test infra-départementaux à la demande exprimée.



Retrouvez les activités de la DATAR sur www.datar.gouv.fr



Et les activités du ministère de l'Egalité des territoires et du logement sur www.territoires.gouv.fr



Visite du Gouverneur du Sichuan à la DATAR

'action internationale constitue une composante importante des missions de la DATAR car elle participe au rayonnement de la France et à la transmission d'un savoirfaire reconnu en matière d'aménagement du territoire.

Depuis 2007, la DATAR a entrepris une coopération avec la Chine, et plus particulièrement avec la Province du Sichuan. Située au sud-ouest de la Chine, le Sichuan est une région montagneuse qui connaît une forte croissance économique (+15% en 2011) orientée de manière durable et protectrice de l'environnement. Cette coopération se traduit par des échanges réguliers entre le commissariat de massif des Alpes et le Gouvernement de la province sur les questions de développement des territoires de montagne en vue, notamment, de la programmation

de programmes d'investissement touristique et de désenclavement. La DATAR a également contribué à la mise en place d'une liaison de fret aérien en avril 2012 entre Chengdu et l'aéroport de Vatry en Champagne-Ardenne.

Dans le cadre d'un déplacement qui l'a conduit en Turquie, en France et à Bruxelles, Mr JIANG Jufeng, Gouverneur de la province du Sichuan, s'est rendu à la DATAR le 21 juin dernier pour présenter à la DATAR et à UBIFRANCE un projet de parc industriel situé à Tienfu près de Chengdu, capitale de la province.

A cette occasion, UBIFRANCE et le Gouvernement de la province du Sichuan ont signé une lettre d'intention par laquelle UBIFRANCE prévoit de communiquer sur ce projet auprès des entreprises françaises.

Signature de la lettre d'intention entre la Province du Sichuan et UBIFRANCE



Assis de gauche à droite : Mr YU Wei, Secrétaire général du gouvernement populaire provincial du Sichuan et Mr Henri Baïssas, Directeur général adjoint d'UBIFRANCE ;

Debout de gauche à droite : Mr Emmanuel Berthier, Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, Mr JIANG Jufeng gouverneur de la Province du Sichuan et Mr Jean-Paul Bachy, Président de la région Champagne-Ardenne.

Une analyse renouvelée et innovante des systèmes urbains et des dynamiques métropolitaines

LA DATAR A LANCÉ EN 2010 UNE RÉFLEXION SUR LES MÉTROPOLES EN VUE, DANS UN PREMIER TEMPS, DE RENOUVELER LES OUTILS D'OBSERVATION ET DE CONNAISSANCE DE L'ETAT SUR LES DYNAMIQUES URBAINES ET MÉTROPOLITAINES EN FRANCE ET EN EUROPE. DEUX ÉTUDES VONT ÊTRE PUBLIÉES DANS CE CADRE.

1/ Une France urbaine organisée en systèmes

95% de la population française vit désormais sous l'influence des villes, comme en témoigne le nouveau zonage en aires urbaines entré en vigueur fin 2011. La périurbanisation se poursuit et les grandes aires urbaines croissent. Dans le même temps, les enjeux dépassant les périmètres administratifs et institutionnels se multiplient appelant à un renouvellement des relations entre territoires.

Dans ces conditions, la compréhension de l'évolution des espaces urbains par les approches actuelles, reposant essentiellement sur une lecture par entrée thématique (économie, transport etc.) ou géographique/ institutionnelle, ne renseigne qu'imparfaitement sur les liens complexes qui existent entre ces espaces. C'est pourquoi la DATAR a commandé, à des universitaires (voir encadré), une étude proposant une lecture renouvelée du fonctionnement urbain national ainsi que de l'impact du processus de métropolisation sur les espaces urbains et, par incidence, sur les espaces placés sous leur influence (péri-urbains et ruraux).

Cette étude a cherché à caractériser les interdépendances entre les aires urbaines en cumulant 7 indicateurs de flux relatifs au développement territorial et non plus en recourant à une lecture «thème par thème » à partir d'indicateurs de stocks. Les 7 indicateurs retenus ont été: les relations domicile/travail, les migrations résidentielles, les migrations liées aux résidences secondaires, les réseaux à grande vitesse (aérien et ferroviaire), les réseaux de recherche, les relations sièges-établissements, les relations sièges-établissements dans les secteurs innovants. Cette méthodologie a permis d'identifier les systèmes urbains présents sur le territoire natio-

nal, d'en dresser la typologie et de détailler leurs spécificités. Elle a mis en évidence une France urbaine reposant sur des réseaux d'interdépendances mis en œuvre à trois échelles : les relations de proximité (infrarégional ou interrégional) au sein d'un même système urbain, les relations transversales entre systèmes urbains et les connexions des différents systèmes urbains à Paris.

Un triptyque de la France urbaine apparait ainsi avec:

• 26 systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux

Reposant sur des relations de proximité, ils épousent majoritairement les périmètres des régions administratives (carte p.8). Mais plusieurs sont interrégionaux (Bourgogne/Franche-Comté animé par Dijon et Besançon, Aquitaine/Poitou-Charentes animé par Bordeaux et comprenant notamment Angoulème, Cognac, Saintes et Royan, Bretagne/Pays de la Loire animé par Rennes et comprenant notamment Laval,...). Ils sont composés de plusieurs systèmes urbains locaux constitués d'une aire urbaine principale entretenant des relations préférentielles avec d'autres aires urbaines proches (carte p.9).

• La France des liens transversaux entre systèmes urbains (relation hors Paris)

En complément des échanges de proximité, les aires urbaines principales (capitales régionales), comme certaines villes moyennes, entretiennent des liens importants avec d'autres aires urbaines à moyenne et longue distances (voir carte p.8). De ces relations transversales apparaissent des « hubs » dont le premier est celui de Lyon. Viennent ensuite les « hubs » de Marseille, Toulouse, Nantes, Bordeaux,...

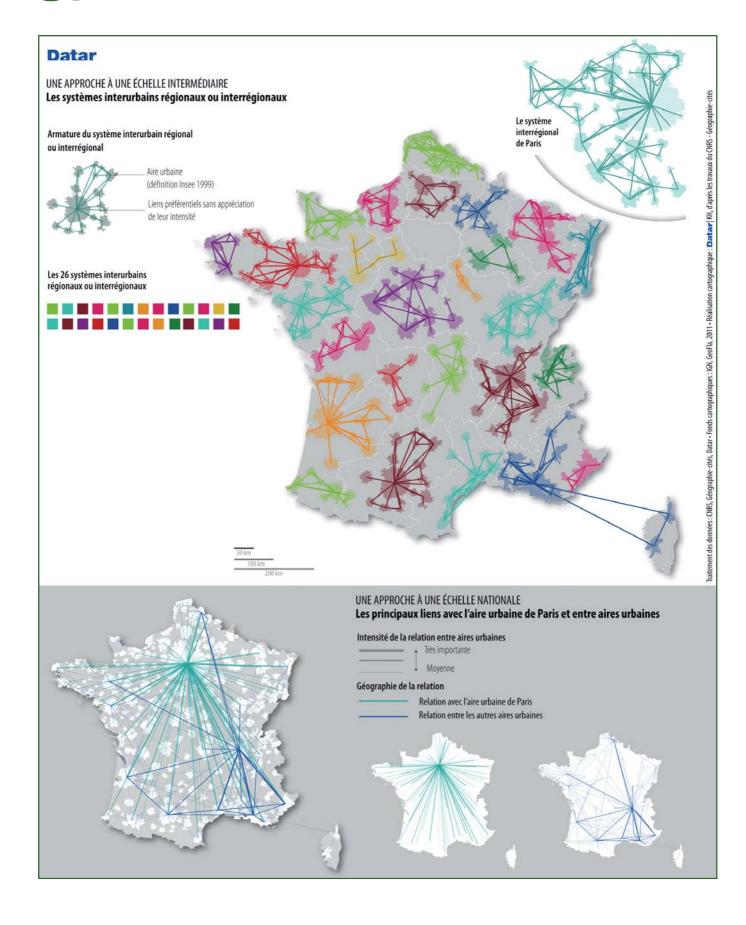


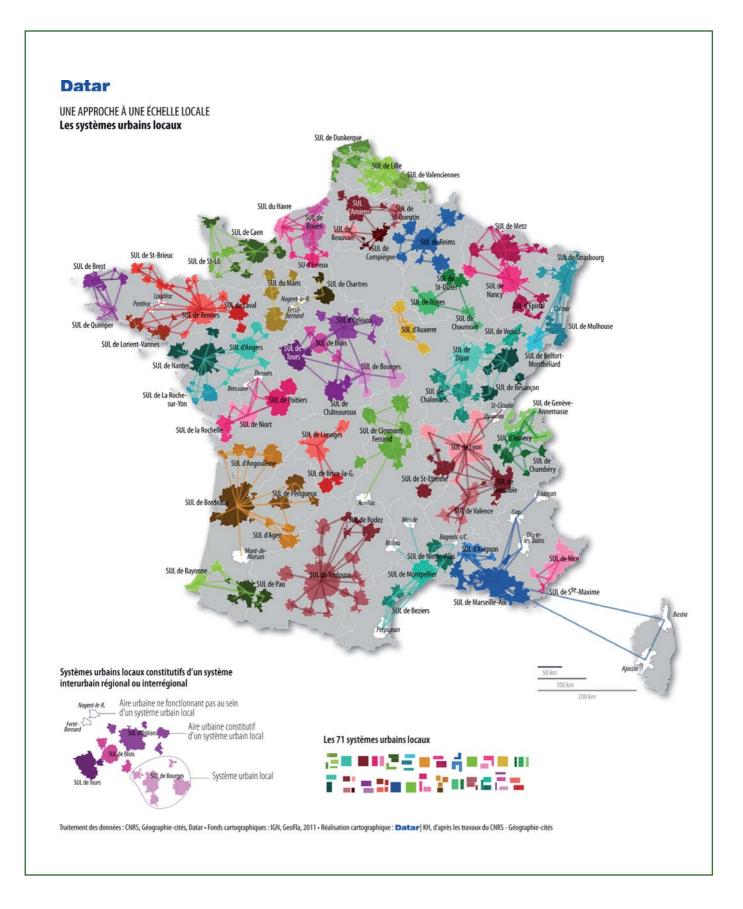
Les systèmes urbains français, étude pour la DATAR

Cette étude a été réalisée pour la DATAR par l'unité mixte de recherches Géographie Cités (CNRS et Université Paris Panthéon Sorbonne) - Céline Vacchiani-Marcuzzo, Fabien Paulus et Sandrine Berroir placés sous la direction de Nadine Cattan. Membres associés au comité de pilotage : Direction de l'action régionale de l'INSEE et Institut pour la recherche de la CDC.

> En savoir plus

La synthèse de l'étude est disponible sur le site de la DATAR dans la collection *Travaux* en ligne : http://www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne
La version complète de l'étude sera publiée fin 2012/début 2013 dans la collection *Travaux* de la DATAR à la Documentation Française.





Quelles métropoles en Europe — Analyse comparative, étude pour la DATAR

L'étude a été coordonnée par l'unité mixte de recherches LATTS (CNRS, Ecole Nationale des Ponts et Chaussée, Université Paris Est-Marne la Vallée) - Ludovic Halbert : et réalisée avec l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne (Céline Rozenblat), l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de Bruxelles (Christian Vandermotten, Didier Peeters), l'unité mixte de recherches Géographie Cités, Paris (Denise Pumain). Membres associés au comité de pilotage : Direction de l'action régionale de l'INSEE et DG REGIO de la Commission européenne.

> En savoir plus

Une synthèse de l'étude est consultable en ligne sur le site de la DATAR dans la collection *Travaux en ligne*: http://www.datar.gouv.fr/
travaux-en-ligne
Un ouvrage correspondant à la première partie de cette étude sera, en outre, publié à la rentrée 2012 dans la collection *Travaux* de la DATAR à la Documentation française
(Les Métropoles européennes — Des villes en réseau, L. Halbert, P. Cicille, C. Rozenblat coll. Travaux n°18)

- (1) Les villes européennes, analyse comparative, Cécile Rozenblat, Patricia Cicille, DATAR, La Documentation française, 2003.
- (2) Définies dans le cadre du programme européen Espon-Orate, les AUF correspondent aux bassins d'emploi d'une ou plusieurs villes. Une AUF est un ensemble d'unités administratives locales, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'une aire urbaine morphologique (AUM) principale et d'une couronne périurbaine dont au moins 10% de la population travaille dans l'AUM principale.

• Les connexions à Paris

L'aire urbaine de Paris, qui dépasse les limites administratives de l'Île-de-France, a des liens avec toutes les aires urbaines françaises et anime le territoire national. Les liens avec les grandes aires urbaines « capitales régionales », mais aussi avec certaines villes moyennes, sont importants (carte p.8).

Compte tenu de ces relations liant Paris aux autres aires urbaines françaises et des relations au sein du Bassin parisien, un grand système « parisien » a pu être identifié, composé de 5 systèmes régionaux et de l'aire urbaine de Paris.

Le degré de métropolisation de chaque système interurbain régional ou interrégional identifié a ensuite été mesuré à partir d'une quinzaine d'indicateurs liés à 4 capacités métropolitaines : ouverture internationale, innovation, richesse liée aux emplois notamment métropolitains, et interconnexion aux autres systèmes urbains. 7 classes ont été identifiées. Après le système interurbain « parisien », celui de Lyon-Saint-Etienne-Grenoble se positionne en second, puis viennent ceux de Marseille-Aix-Toulon, Toulouse, Strasbourg, Nice etc.

2/ En Europe, deux « villes monde » Paris et Londres, et 24 métropoles européennes

En 2003, la DATAR avait commandé une analyse comparée des villes européennes à l'échelle de leur agglomération (1) qui s'était appuyée sur une quinzaine d'indicateurs représentatifs: accessibilité, places financières, nombre de sites culturels... Les grandes villes françaises étaient apparues comme tenant une place relativement modeste à l'échelle européenne dans les fonctions de commandement économique, mais avec un rayonnement global supérieur à ce qui pouvait être attendu par rapport à leur poids démographique.

Il s'avérait nécessaire d'actualiser ces connaissances en redéfinissant une méthode d'analyse des dynamiques métropolitaines européennes afin de mieux cerner le positionnement des agglomérations françaises en Europe. Pour ce faire, la DATAR a commandé une nouvelle étude à un consortium universitaire (voir encadré) dont la grande nouveauté est de caractériser les dynamiques urbaines et métropolitaines en partant d'espaces plus vastes que les «villes centres »: les aires urbaines. Il s'agit de prendre en compte les systèmes territoriaux de flux et de réseaux, en visant moins un « classement général » des territoires analysés que la caractérisation de leurs similitudes, de leurs atouts et de leurs faiblesses, les uns par rapport aux autres. L'analyse a porté sur 357 aires urbaines fonctionnelles (AUF) (2) de plus de 200 000 habitants de 29 pays européens (UE 27 + Suisse +

Norvège), dont 47 françaises. Elle s'est faite à partir d'une grille de 25 indicateurs statistiques organisés en 6 grandes entrées: données structurelles (population, PIB/hab. ...), mobilité, rayonnement et fonctionnement économique, société de la connaissance, rayonnement culturel et touristique, rayonnement politique. De là a été définie une typologie permettant d'identifier les territoires à «profil métropolitain» et ceux correspondant à d'autres profils.

D'après cette étude, **26 de ces 357 AUF ont un profil « métropolitain »** de par leur poids et leur spécialisation dans la plupart des grands flux étudiés :

- 2 métropoles majeures, de rang mondial : Paris et Londres,
- 24 métropoles principales dont :
- 20 métropoles très diversifiées : Vienne, Berlin, Düsseldorf, Francfort, Munich, Copenhague, Barcelone, Madrid, Helsinki, Athènes, Budapest, Dublin, Milan, Rome, Oslo, Amsterdam, Lisbonne, Prague, Stockholm, Zurich;
- 3 métropoles portuaires : Hambourg, Anvers, Rotterdam;
- Bruxelles, capitale européenne.

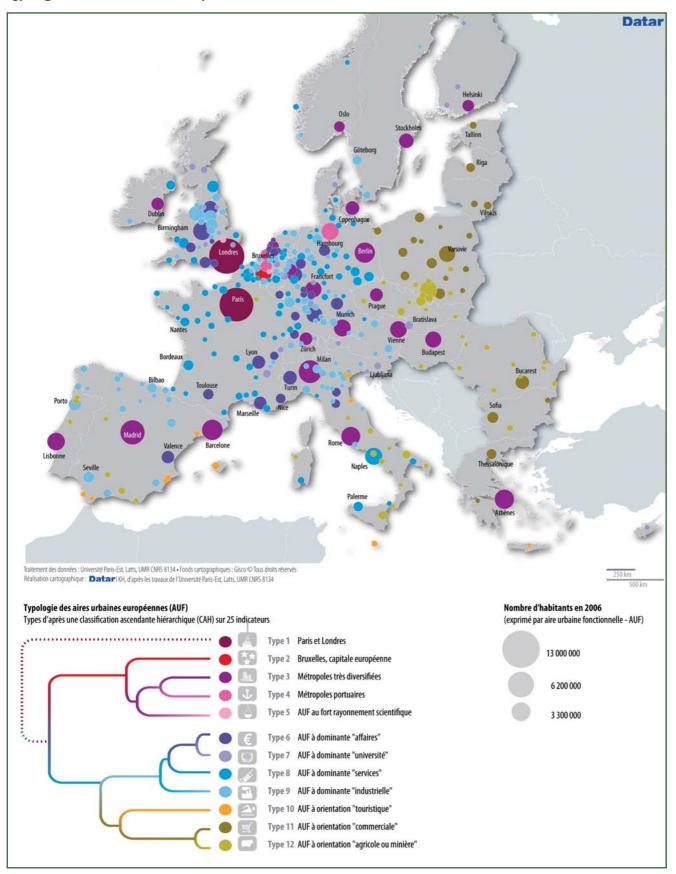
S'y ajoutent deux aires urbaines de faible taille démographique mais au fort rayonnement scientifique: Louvain et Cambridge.

Les 329 autres AUF sont toutes relativement peu dotées en fonctions métropolitaines. Elles ont soit des profils « moyens » aux fonctions diversifiées (à dominante affaires, université, services ou industrie), soit des profils « spécialisés » à orientation économique particulière (touristique, commerciale, agricole ou minière) et sont très polarisées par les AUF métropolitaines

Hormis Paris, c'est dans ce deuxième bloc que se situent l'ensemble des AUF françaises. Même les plus grandes n'ont, en effet, pas encore une insertion dans les réseaux internationaux et une expression de leurs fonctions métropolitaines suffisamment fortes pour se positionner dans le groupes des métropoles européennes. Ainsi, 43 AUF françaises ont un profil « moyen » aux fonctions diversifiées avec une dominante dans les activités économiques tertiaires ou les services collectifs. Les trois autres AUF ont des profils spécialisés de par leur orientation « agricole » (Reims) ou « industrielle » (Chambéry et Annecy).

En complément de cette analyse globale, l'étude propose également des dossiers thématiques qui renseignent sur le positionnement et les rôles de chaque aire urbaine et rendent compte des logiques de réseaux opérant à l'échelle européenne (mobilités, échanges scientifiques, réseaux d'entreprises, culture, tourisme,...).

Typologie des aires urbaines européennes





RTE

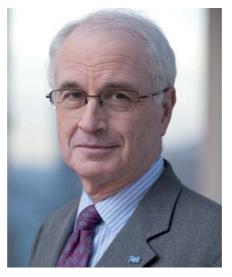
RTE, société anonyme filiale du groupe EDF, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, RTE a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. A ce titre, RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs français et européens et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe.

> En savoir plus

Au-delà de la carte présentée cicontre, le projet de schéma est un document de 185 pages disponible sur le site de RTE à l'adresse suivante : www.rte-france.com/uploads/ Mediatheque_docs/vie_systeme/ annuelles/Schema_developpement/ Projet Schema_decennal_20111231.pdf

RTE, acteur de la transition énergétique

Gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, RTE finalise l'élaboration du Schéma décennal des infrastructures de transport d'électricité, nécessaires pour accompagner les territoires dans leur transition énergétique. Son Président, Dominique Maillard, nous présente les grandes orientations de ce document.



Pour la première fois, un Schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité va voir le jour (1). Quel est son rôle ?

Dominique Maillard: Ce schéma mentionne les principales infrastructures de transport d'électricité qui doivent être construites dans les dix ans et répertorie les investissements qui doivent être réalisés et mis en service dans les trois ans. Il est important d'avoir une telle vision globale des zones où il convient de renforcer ces infrastructures: le réseau de transport d'électricité est en effet l'outil de flexibilité nécessaire pour permettre l'évolution du paysage énergétique de notre pays, au niveau national et dans les territoires, afin de sécuriser l'approvisionnement en électricité.

Quel est le statut d'un tel schéma et comment a-t-il été préparé ?

D.M.: Il s'agit d'un outil de transparence qui permet d'avoir une vue d'ensemble de nos projets en matière d'infrastructures. Ce schéma ne vaut pas autorisation à construction, chaque infrastructure relevant de procédures d'enquêtes publiques spécifiques. Il a été élaboré par RTE, conformément aux missions qui lui ont été confiées par le législateur. En lien avec la DATAR, nous avons ensuite soumis le document à la consultation des acteurs concernés au cours du dernier trimestre 2011 (2), puis il a été

transmis à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui doit rendre un avis. Sa finalisation est donc en cours. Il ne s'agira pas d'un document figé puisqu'une actualisation annuelle est prévue.

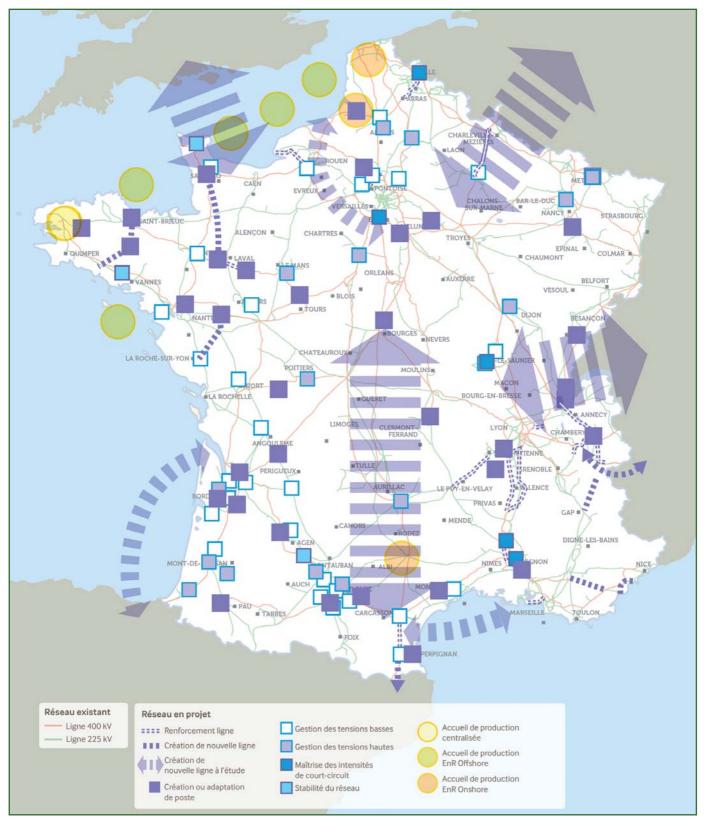
Quelles sont les grandes orientations de ce schéma ?

D.M.: L'un des objectifs est de fluidifier les transits interrégionaux d'électricité et de faciliter les secours entre les régions, en construisant de nouvelles lignes. Dans un contexte de développement des énergies renouvelables et de remplacement des centrales thermiques les plus anciennes, l'amplitude et la volatilité des flux entre, par exemple, le nord et le sud de la France augmentent. Ce phénomène concerne l'ensemble du réseau et des besoins d'investissement nouveaux apparaissent en fonction des zones de production et de consommation qu'il relie. Outre la modernisation des lignes aériennes en vallée du Rhône, entre Montélimar et Satolas déjà engagée, RTE prévoit de reconstruire les axes anciens du nord de la France (entre Lille et Arras ainsi qu'entre Charleville-Mézières et Reims) tout en triplant leur capacité et propose de créer un second lien électrique entre le Languedoc et la Provence.

Au-delà de cette fluidification du trafic, comment sera mise en œuvre la sécurisation de l'alimentation électrique des territoires ?

D.M.: La réalisation de « filets de sécurité » concerne en particulier l'est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bretagne. Dans l'une et l'autre région, les renforcements de réseau constituent l'un des leviers de sécurisation de l'alimentation des territoires, avec la mise en place d'un plan de maîtrise de la demande en énergie (MDE) et le développement de la production locale d'énergie. Au-delà de ces deux régions emblématiques, RTE prévoit d'investir à travers tout le pays pour sécuriser l'alimentation électrique d'une trentaine d'agglomérations (Beauvais, Montpellier, Perpignan, Bordeaux et Saint-Étienne en particulier) et de départements, en renforçant les ouvrages existants.

Localisation des principaux investissements de développement du réseau de transport d'électricité dans les 10 ans (Source : RTE)





Comment les énergies renouvelables sont-elles prises en compte dans le schéma ?

D.M.: Compte tenu des délais de mise en service de tout nouvel ouvrage de réseau, liés notamment aux procédures administratives, RTE s'efforce d'anticiper les besoins des producteurs d'électricité en développant des « zones d'accueil » correspondant à leurs demandes et conformes aux dispositions relatives aux énergies renouvelables. Pour le raccordement des installations éoliennes et photovoltaïques terrestres au réseau, les solutions pourront être précisées dans le cadre des Schémas régionaux de raccordement des énergies renouvelables (S3REnR) (3). ■

- [1] L'élaboration de ce schéma, inscrite au code de l'énergie, fait suite à la récente transposition en droit français de directives européennes.
- (2) RTE a procédé à une consultation nationale au sein de la Commission « Perspectives du Réseau » du Comité des utilisateurs du réseau de transport d'électricité (CURTE). Cette commission réunit : la DATAR, les départements ministériels en charge de l'environnement et de l'énergie, l'ADEME, le milieu associatif de préservation de l'environnement, les représentants des producteurs d'électricité et des consommateurs.
- [3] Ces schémas, qu'il reviendra à RTE de préparer, en accord avec les gestionnaires de réseaux de distribution et après avis des autorités organisatrices de la distribution, devront être soumis à l'approbation des préfets de région dans un délai de 6 mois après la validation des Schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE) actuellement en cours d'élaboration (loi « Grenelle 2 »).



ESKAL EUREKA : quar

Portée par la DATAR, la politique en fa constitués de PME/TPE, fortement a axées sur le marché. L'une de ces gra et du Sud Aquitain, développe un pro

priori, le BTP n'était pas concerné par l'appel à projets lancé dans le cadre des Investissements d'avenir, pour renforcer la compétitivité des PME et des filières industrielles stratégiques. Pour autant, Eskal Eureka était convaincu de la pertinence de sa candidature. Cette grappe d'entreprises du Pays Basque et du Sud Aquitain, rassemblant principalement des PME et des TPE du BTP, a fait de l'innovation son fer de lance afin d'aider ses membres à améliorer leur compétitivité, créer de nouvelles activités et développer l'emploi. Sa persévérance a finalement été récompensée au plan national puisque son projet Rehabitasystem, consacré à la réhabilitation de l'habitat social diffus, a été primé dans le cadre de l'appel à projets au titre de la filière « écoindustries ».

Alors que les PME et les artisans du BTP interviennent en général séparément sur les chantiers de réhabilitation et sans véritables outils pour collaborer efficacement, Rehabitasystem leur propose de repenser leur méthode de travail pour parvenir à une gestion coordonnée des travaux en renouvelant les systèmes techniques auxquels ils ont recours. L'objectif est à la fois de baisser les coûts, d'augmenter le niveau et la qualité des prestations tout en répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux nationaux et locaux. Suite au Grenelle de l'environnement, d'importants parcs de bâtiments doivent en effet être réhabilités en vue de réduire leurs consommations énergétiques. Une mutation capitale à ne pas manquer. Mais il s'agit aussi pour ces professionnels du Sud Aquitain d'améliorer leur offre pour faire face à la concurrence acérée de leurs homologues espagnols.

Déposé en partenariat avec le PACT (1), Saint-Gobain et GDF-Suez, Rehabitasystem qui sera mis en œuvre sur la période 2012-2016, comporte plusieurs volets en particulier l'élaboration d'une nouvelle méthodologie de gestion des chantiers organisée en quatre phases : usage, conception, réalisation et exploitation. Des chantiers tests seront également l'occasion d'expérimenter l'utilisation de nouveaux outils comme un scanner 3D servant à relever des

énovation de l'habitat rime novation et développement durable

des grappes d'entreprises vise à soutenir les réseaux essentiellement és localement et menant des actions collectives innovantes s, Eskal Eureka, fédérant des artisans du BTP du Pays Basque ovateur en matière de réhabilitation de l'habitat social diffus.

cotes et effectuer rapidement des métrés fiables et précis en 3D. Les données informatisées récoltées réduiront les risques d'erreur des actuels relevés manuels et pourront servir aussi bien à l'architecte qu'aux bureaux d'étude ou aux artisans. Recueillies dans un format informatique normalisé au niveau européen, elles pourront être échangées en temps réel avec des maquettes en 3D, une pratique quasi-inexistante jusqu'à présent dans la réhabilitation. La mise en place d'une plate-forme numérique de ressources est également prévue. Elle assurera notamment une veille technologique et réglementaire, permettra de capitaliser sur les retours d'expériences de chantiers exemplaires et apportera, via une hot-line, des conseils aux PME. Des compétences humaines (intervention d'un ingénieur-coach) pourront être mobilisées ponctuellement.

Ces bouleversements dans les méthodes de travail et les outils utilisés demanderont aux professionnels concernés un effort certain d'adaptation. C'est pourquoi Rehabitasystem comprend aussi un volet formation et accompagnement à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Depuis 2011, en lien avec la DIRECCTE (2), Eskal Eureka organise des diagnostics de compétences au sein des entreprises. Selon les besoins identifiés, ces diagnostics pourront déboucher sur des formations ou des recrutements permettant l'acquisition de compétences nouvelles. En ligne de mire, l'obtention pour ces PME et artisans du label « Reconnu Grenelle environnement » gage de qualité et de respect d'une série de normes en termes de performance énergétique. Enfin, Rehabitasystem permettra par la suite de porter des actions de R&D.

Ce projet démontre ainsi que l'innovation, au sens large - de l'organisation à la R&D -, est à la portée des petites et moyennes entreprises à condition de jouer collectif. Un bon résumé de la vocation des grappes d'entreprises. ■

- (1) Réseau associatif de réhabilitation de l'habitat
- (2) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

ESKAL EUREKA EN QUELQUES CHIFFRES

- 37% de PME, 35% de TPE, 12% d'industriels (+ de 200 salariés) et de groupes (+ de 2000 salariés), 16% d'associations, de fédérations professionnelles...;
- une dizaine d'établissements totalisant 250 élèves ou étudiants impliqués et 50 enseignants chercheurs mobilisés ;
- plus de 20% du poids économique des PME du Pays Basque ;
- plus de 150 projets d'innovation développés depuis 2002 ;
- 3 entreprises créées depuis 2008, une trentaine d'emplois et d'activités nouvelles dans les PME;
- 3 brevets déposés, un brevet en cours de développement ;
- portage de 2 projets transfrontaliers sur l'énergie et le patrimoine dans le cadre du programme européen de coopération territoriale IINTERREG (conventions avec les gouvernements des provinces Basque et Navarraises);
- projets en cours sur l'adaptation du logement au handicap et le maintien des personnes âgées à domicile, la lutte contre la précarité énergétique (projet PUCA/ADEME/MEDDTL) et la garantie de performance;
- référent territorial et régional par l'association nationale HQE (haute qualité environnementale).



Une décennie de maturation

Eskal Eureka a tout d'abord été labellisé, en 2002, plate-forme technologique par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Reconnue grappe d'entreprises en 2010 (1ère grappe exemplaire du grand sud-ouest), elle vient d'obtenir, en 2012, le label Plate-forme Bâtimenténergie-Grenelle. Au nombre d'une dizaine au total sur toute la France, ces plates-formes sont chargées d'accompagner la mutation de la filière du bâtiment vers la réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement et de dynamiser le développement des entreprises de ce secteur. Au-delà de leur fonction de référent à l'échelle de leur territoire, les plates-formes développeront également une thématique propre. Dans le droit fil de Rehabitasystem, Eskal Eureka s'est spécialisé dans les technologies avancées, les processus optimisés pour le bâti neuf et rénové ainsi que la qualité d'usage. Eskal Eureka est membre du groupe innovation Grenelle, membre de l'intercluster plan bâtiment Grenelle, et du PREBAT 2 (Programme de recherche du MEDDTL).





Erançois Lefebyre

Chef de la Mission Stratégie, études, évalua

François Lefebvre dirige la Mission Stratégie, études, évaluation au sein c de la préfecture de région PACA. Il nous présente les différentes facettes c

Vous êtes en charge de la Mission Stratégie, études, évaluation au sein du SGAR PACA. Pouvez-vous nous présenter votre service ? Quel est son rôle ?

François Lefebvre: Le décret du 25 mai 2009 relatif aux missions des Secrétaires généraux pour les affaires régionales prévoit que ceux-ci animent l'action des services régionaux de l'Etat dans les domaines des études et de l'évaluation. En PACA, le SGAR a souhaité que cela se traduise par l'existence d'une Mission à part entière au sein du Secrétariat général. Nous sommes trois à plein temps, moi-même, un chargé d'études et un chargé d'évaluations, ainsi qu'une assistante à temps partiel. Par les réflexions prospectives, les études et les évaluations que nous conduisons, nous cherchons à être au service de l'Etat et de nos concitoyens en aidant à améliorer les politiques publiques et à les valoriser. Il ne s'agit pas de prétendre que les études et les évaluations vont « révolutionner » les politiques publiques, pour autant ces travaux doivent servir aux décideurs dans leurs prises de décision.

Comment votre équipe travaille-t-elle ?

F.L: Vu le nombre d'études et d'évaluations programmées, nous faisons appel, le plus souvent, à des prestataires extérieurs ou partenaires pour en assurer la réalisation. Certains sont publics, comme l'INSEE, d'autres privés, comme des cabinets de consultants. Notre rôle est de piloter ces travaux, de la rédaction des cahiers des charges permettant de sélectionner les prestataires jusqu'à la valorisation des résultats. Nous

travaillons toujours en lien avec les chargés de mission thématiques du SGAR, comme par exemple ceux de la « Mission Europe » lorsque nous menons des travaux relatifs à la politique européenne de cohésion. Nous sommes aussi en contact avec l'ensemble des directions régionales des services de l'Etat avec qui nous œuvrons de manière complémentaire. Ces directions réalisent des études sur des thématiques axées sur leurs domaines de compétence. Pour notre part, nous cherchons à développer une approche généraliste et transversale afin de réussir à donner une vision globale aux différents savoirs à notre disposition. Parmi nos autres partenaires, il faut également citer les préfectures de département, les collectivités territoriales, les établissements publics... et bien sûr la DATAR qui finance la majorité de nos travaux. Nous sommes plus spécialement en liaison avec son équipe Prospective, études, veille et publications scientifiques et son équipe Développement régional et politiques européennes ainsi qu'avec la chargée de mission qui suit la région PACA.

Pourriez-vous citer quelques exemples d'études suivies par votre équipe ?

F.L.: Dans le cadre de notre collaboration avec la DATAR, nous avons participé à sa démarche de prospective *Territoires 2040*, ainsi qu'à une étude sur l'adaptation des territoires du Grand Sud-Est au changement climatique que la Délégation a financée pour le compte de la MEDCIE Grand Sud-Est. Ce « club » des services Etudes/ Evaluation des SGAR (1) est très utile car il me permet d'échanger avec mes homologues et

Une carrière dédiée à l'étude et à la prospective au service des politiques publiques

Formation et principaux postes de François Lefebvre :

- études en mathématique, spécialisation dans le domaine de la statistique ;
- enseignant chercheur à l'Université de Neuchâtel en Suisse ;
- de 2001 à 2008, en poste au CNASEA (2) tout d'abord comme chargé d'études puis comme responsable des études, spécialisation dans les domaines de la prospective et de la démographie ;
- de 2009 à fin 2010, chef du service Etudes, statistiques et prospective de l'Agence de services et de paiement (ASP) [3];
- depuis fin 2010, chef de la Mission Stratégie, études et évaluation du SGAR PACA.

on d'un SGAR

ecrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) es fonctions où réflexion va de pair avec action.

CLes études et les évaluations doivent servir aux décideurs dans leurs prises de décisions

d'aborder des sujets pour lesquels seule l'échelle interrégionale est pertinente. Toujours au niveau du Grand Sud-Est, nous suivons actuellement, en collaboration avec l'INSEE, une étude sur l'économie présentielle. L'objectif est de voir comment nos différents territoires, nos zones d'emploi vont pouvoir réussir à s'adapter à l'augmentation du coût de l'énergie et quelles en seront les conséquences en termes de transport et de services de proximité. Après une réflexion globale à l'échelle interrégionale, nous réalisons maintenant des zooms territoriaux. Pour PACA, c'est la zone d'emploi de Manosque qui a été retenue. Les résultats seront présentés en conférence de presse, en présence d'élus locaux.

Votre Mission, comme son nom l'indique, s'occupe également de stratégie. En quoi cela consiste-t-il ?

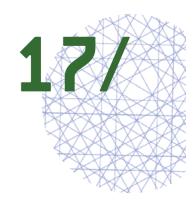
F.L.: L'une de nos principales tâches en ce domaine a été de coordonner la préparation du Plan d'action stratégique de l'Etat (PASE) pour la région PACA sur les années 2011-2013. Ce document, que le SGAR doit élaborer sous l'autorité du préfet de région, définit la stratégie de l'Etat dans la région. Il a fait l'objet d'un diagnostic à partir duquel a été retenue la stratégie à mettre œuvre et les actions qui y concourront. Notre travail ne s'est, cependant, pas arrêté là. Il faut désormais faire vivre ce document et en assurer le suivi : les actions inscrites au PASE ont un calendrier de réalisation, font l'objet d'un plan de financement, d'indicateurs... Autres travaux importants en matière de stratégie, la préparation des grands programmes de contractualisation qu'ils soient nationaux, comme les contrats de projets Etat-Région (CPER), ou européens dans le cadre de la politique de cohésion. Ainsi, en ce moment, nous menons un intense travail, avec nos partenaires, afin de mettre en place la future génération 2014-2020 de la politique de cohésion. Ces grands programmes de contractualisation font également l'objet d'évaluations.

Pouvez-vous préciser comment sont réalisées ces évaluations ?

F.L.: Il y a ce que l'on pourrait appeler les « travaux incontournables », comme l'évaluation à mi-parcours du CPER et du PO FEDER. Néanmoins, nous pouvons aussi jouer un rôle d'éclaireur. C'est le cas pour l'évaluation que nous conduisons actuellement sur l'impact sanitaire des Programmes urbains intégrés (PUI). Ces derniers ont été mis en place au profit des zones urbaines en difficulté dans le cadre de la politique européenne de cohésion 2007-2013. Même si les actions qu'ils portent, comme la création d'épiceries solidaires, de crèches, de jardins familiaux..., n'ont pas de lien direct avec les problématiques de santé, nous cherchons à savoir s'il n'y a pas un impact en la matière. Cette évaluation, conduite en partenariat avec les agglomérations concernées, a été confiée à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes. Ce type de réflexion est novateur en France. Ses enseignements pourront directement aider à la préparation de la future politique de cohésion 2014-2020.

Avec deux ans de recul, quel regard portez-vous sur vos fonctions?

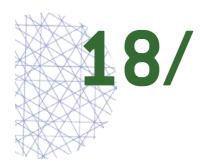
F.L.: Contractualisations européennes, programmations régionales, Projet d'action stratégique de l'Etat, travaux prospectifs de long terme, ..., la mission stratégie, études, évaluation intervient directement dans nombre d'activités centrales du SGAR. C'est un poste réellement enrichissant. Au cœur des politiques publiques régionales et locales, il permet d'appréhender les problématiques de la région et des différents territoires qui la composent. Par sa nature, il implique de porter la réflexion tant à court ou moyen terme qu'à plus long terme. Il apprend également à connaître les mécanismes de fonctionnement de l'administration régionale et locale de l'Etat et des collectivités territoriales. En contrepartie ce poste demande enthousiasme, conviction et investissement, ce que je lui donne volontiers. ■



- (1) Les Missions d'étude et de développement des coopérations interrégionales et européennes (MEDCIE) sont au nombre de cing: Grand Est, Grand Ouest, Grand Sud-Est, Grand Sud-Ouest, Pays du Nord. Elles portent, avec la Mission interministérielle et interrégionale d'aménagement du territoire (MIIAT) du Bassin parisien, la réflexion prospective de l'Etat à l'échelle interrégionale. Sous le pilotage des SGAR (dont un coordonnateur par MEDCIE), elles font participer l'ensemble des services de l'Etat concernés par les sujets d'études et associent les conseils régionaux et, le cas échéant, les autres niveaux de collectivités locales qui peuvent être intéressés par une approche interrégionale.
- [2] Créé à l'origine pour accompagner la modernisation de l'agriculture française, cet établissement public s'est vu confier au fil des décennies des missions diversifiées, l'amenant à participer aux politiques publiques en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle.

 D'où une cotutelle des ministères en charge de l'agriculture et de l'emploi.
- [3] Nouvel établissement public issu de la fusion du CNASEA et l'Agence unique de paiement (AUP), l'ASP est un opérateur interministériel et multi-sectoriel.

 Il accompagne les décideurs du secteur public (ministères, collectivités locales...) en mettant en œuvre des dispositifs d'aides dans des secteurs très variés, notamment pour la DATAR dans le domaine de la politique européenne de cohésion.



est le symbole de l'Allemagne compétitive où les acteurs de la formation et de la recherche, les entreprises et les collectivités locales travaillent en étroite coordination.

Heidelberg, « la cité du savoir »

Le voyage d'étude 2012 de l'Institut des hautes études du développement s'est déroulé en avril dernier au Bade-Wurtemberg, en Allemagne. L'occasic de la ville d'Heidelberg qui repose sur une étroite collaboration entre son u



our le touriste qui la découvre, Heidelberg a conservé tout son charme romantique des siècles d'antan. Les vestiges Renaissance du château des princes électeurs surplombent encore, dans un cadre bucolique, la cité du Palatinat blottie le long des rives du Neckar. Sa prestigieuse université, fondée au XIVe siècle, offre toujours à la visite les célèbres cachots qui accueillaient, jusqu'à la Première guerre mondiale, les étudiants ayant enfreint la discipline, un séjour vécu comme un titre de gloire que chacun honorait en décorant les murs de dessins et graffitis humoristiques. Mais ce cadre de carte postale est trompeur. Heidelberg est tout sauf une belle endormie. « La cité du savoir », comme elle se décrit, est le symbole même de l'Allemagne compétitive où les acteurs de la formation et de la recherche, les entreprises et les collectivités locales travaillent en étroite coordination.

Reconnue internationalement pour son excellence scientifique, l'Université représente un atout économique majeur pour la ville et le Land de Bade-Wurtemberg tant en matière de soutien à l'innovation qu'en matière de formation de main d'œuvre qualifiée. Forte de 30 000 étudiants, elle cultive quatre domaines

d'excellence : la biologie cellulaire et moléculaire, les mathématiques et l'informatique, les sciences sociales et les sciences humaines. Elle coopère depuis de nombreuses années avec des grands groupes tels que Nikon et Bosch sur l'imagerie. Mais c'est surtout le laboratoire CaRLa (« Catalysis Research Laboratory ») qui représente le mieux les liens qui existent entre les entreprises et les milieux de la recherche. Issu d'une coopération entre l'université et le groupe allemand BASF, l'un des leaders mondiaux de la chimie, CaRLa est associé à des partenaires industriels afin d'offrir des applications concrètes à sa recherche fondamentale. L'objectif est ici de mettre au point des molécules qui puissent fabriquer d'autres molécules, dans la perspective d'une gestion fine des ressources énergétiques. BASF a bien compris l'intérêt de cette recherche fondamentale. Il rémunère les chercheurs, allemands et étrangers, invités et dépose les brevets, ce pour quoi l'entreprise est nettement plus performante qu'un centre de recherche. Le laboratoire bénéficie à la fois d'une grande autonomie et de liens privilégiés avec l'environnement universitaire proche ou lointain comme les laboratoires locaux de physique et chimie, de biotechnologie, mais aussi des laboratoires européens.

e l'aménagement des territoires européens (IHEDATE) e découvrir la stratégie de développement ersité et les milieux économiques.

CaRla est emblématique de ce qui se passe au sein du parc technologique des sciences du vivant d'Heidelberg dans lequel il est implanté: la mise en réseau, la coopération public-privé, la volonté de créer des passerelles entre recherche fondamentale et recherche appliquée servent de guide à l'action. Impliquant notamment la ville d'Heidelberg et la chambre de commerce et d'industrie locale, ce parc s'étend sur 50000 m² au sein même du campus de l'université. Rassemblant environ 80 entreprises et institutions, il emploie plus de 1300 personnes et développe une politique de soutien à l'implantation des entreprises naissantes dans des domaines d'avenir comme la chimie ou les biotechnologies. C'est l'un des fers de lance de la Bio Region Rhein-Neckar-Drejeck (voir encadré).

Depuis le début de l'année, les autorités municipales, l'université et d'autres partenaires du monde scientifique et du développement urbain ont engagé une vaste réflexion sur l'avenir d'Heidelberg afin de voir comment la cité pouvait devenir une ville modèle en matière de société de la connaissance au XXI^c siècle. Déjà un important projet émerge : la reconversion, derrière la gare, d'une friche de 116 hectares, laissée vacante par le prochain départ de l'armée américaine. D'ici une vingtaine d'années, le nouveau quartier qui s'y développera doit accueillir 5000 nouveaux habitants et

6000 emplois. Jouant sur la mixité, avec le développement de logements, de commerces et d'instituts de recherche, il devra également répondre aux exigences écologiques majeures notamment à travers l'édification du plus grand lotissement de maisons passives au monde.



L'université de Heidelberg

LA BIO REGION RHEIN-NECKAR-DREJECK

Ce cluster situé dans le triangle Mannheim, Ludwigshafen, Heidelberg au confluent du Neckar et du Rhin est l'un des trois sites dédiés aux sciences du vivant lauréat du concours lancé par le ministère fédéral de la recherche en 1996 afin de rapprocher la recherche fondamentale du marché. Il concentre notamment des structures réputées de recherche en biologie moléculaire implantées à Heidelberg qui travaillent en réseau avec les pôles de technologie moléculaires, d'informatique et de mathématiques appliquées de Mannheim, ceux de microbiologie de Kaiserslautern ou ceux de biogénétique de Neustadt/WeinstraBe [biotechnologies vertes]. S'y ajoutent des géants de la chimie et de la pharmacie installés dans les environs et un certain nombre d'entreprises innovantes à fort potentiel de croissance.



Formation

L'inscription au prochain cycle de formation de l'IHEDATE est ouverte

Le cycle 2013 de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (IHEDATE) aura pour fil rouge la problématique « Temps et Territoires ». Le recrutement des auditeurs, qui vient de démarrer, s'achèvera le 11 octobre 2012. Chaque promotion de l'IHEDATE réunit une soixantaine d'auditeurs environ, venus d'horizon divers : hauts fonctionnaires, élus, cadres d'influence, dirigeants d'entreprises, syndicalistes qui peuvent partager une culture des territoires, des expériences et bâtir des projets communs.

Le programme et des informations complémentaires sont en ligne sur www.ihedate.org

Renseignements:

- Nathalie Leroux, coordinatrice pédagogique, IHEDATE, Maison des ponts, 15 rue de la Fontaine au Roi, 75127 Paris cedex 11, tél. 01 44 58 24 40, secretariat@ihedate.org;
- Michèle Medvedowsky-Marchetti, conseillère du Délégué,
 DATAR, 8 rue de Penthièvre, 75800 Paris cedex 08, tel. 01 40 65 11 06,
 michele.medvedowsky@datar.gouv.fr

Rapport de la 2° évaluation des pôles de compétitivité

Le rapport de l'évaluation de la deuxième phase de la politique des pôles de compétitivité confiée au consortium Bearing Point-Erdyn-Technopolis ITD vient d'être rendu mi-juin. Cette évaluation, conduite entre décembre 2011 et juin 2012, porte sur la mise en œuvre des pôles de compétitivité de 2009 à 2012. Elle a été pilotée conjointement par la DATAR et par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS). Sa réalisation s'est appuyée sur un comité de pilotage associant des personnalités qualifiées, des représentants de l'Association des régions de France (ARF) ainsi que les ministères et agences participant à cette politique. Cette évaluation met en évidence l'efficacité de l'action des pôles de compétitivité. La majorité des entreprises membres des pôles déclarent avoir augmenté leurs investissements et effectifs en R&D depuis leur adhésion. Près de 66 % des entreprises membres affirment avoir créé des emplois et plus de 80 % en avoir maintenu. Enfin, un tiers des entreprises membres indiquent que leur appartenance à un pôle leur a permis d'augmenter leur chiffre d'affaires et d'améliorer leur capacité à exporter. Sur la base des conclusions de ce rapport, une phase de concertation sera ouverte dans les prochaines semaines par le gouvernement avec les principaux acteurs publics et privés de la politique des pôles de compétitivité. Rapport consultable sur http://competitivite.gouv.fr/

Revue *Territoires 2040* : *Facteurs de changement*



Le programme *Territoires 2040* vise à identifier les grands enjeux qui vont caractériser les territoires français à moyen et long termes. Pour cela, une analyse et une exploration prospective de 7 grands espaces fonctionnels ont été entreprises. Les résultats des premiers travaux réalisés ont fait l'objet d'une présentation dans les deux précédents numéros de la revue.

Les évolutions possibles de ces espaces ne dépendent pas uniquement de forces endogènes qui les animent. Ils doivent s'appréhender à la confluence de grands facteurs de changement, qui les dépassent par leur nature et leur champ d'influence. Parmi ceux-ci, figurent des grandes tendances qui peuvent faire l'objet de prévisions plus ou moins fines mais aussi des facteurs dont l'impact potentiel est proportionnel à l'incertitude qui les carac-

térise, ce qui en fait des sujets à haut niveau de controverse. L'étude de ces tendances et facteurs a étayé de manière transversale les travaux menés sur les espaces de *Territoires 2040*. Ils donnent lieu maintenant à une série d'articles, rassemblés dans les deux prochains numéros de la revue : les premiers portent sur la démographie et la durabilité ; les seconds portent sur les problématiques économiques, technologiques et d'usages dans les territoires.

Revue *Territoires 2040, Facteurs de changement*, n° 5 et 6, collectif, éd. Documentation française, à paraître prochainement sur : http://www.datar.gouv.fr/les-publications-scientifiques et en vente en librairie et sur www.ladocumentationfrancaise.fr

Collection Travaux : L'émergence de systèmes territoriaux productivo-résidentiels

L'objectif de cet ouvrage est de remettre en cause l'opposition entre les grandes régions « métropolitaines » génératrices de croissance et de PIB et les régions plus « périphériques » qui se contenteraient de percevoir des flux résidentiels. Il repose sur l'hypothèse de l'existence de systèmes territoriaux productivo-résidentiels qui mettraient en tension les différentes fonctions territoriales (production, logements, loisirs, retraites, etc.). Ce seraient moins les oppositions que les interactions entre les différents types de territoires qui caractériseraient le fonctionnement en systèmes de notre territoire national.

Les résultats de ce travail portant sur 131 systèmes territoriaux productivo-résidentiels suggèrent, que l'idée d'un développement

ent Datar n et tournant le dos aux territoires

L'émergence de systèmes

métropolitain hors-sol, tout entier tourné vers la mondialisation et tournant le dos aux territoires périphériques doit être remise en cause.

L'émergence de systèmes territoriaux productivo-résidentiels, L. Davezies et M. Talandier, coll. *Travaux* n°16 éd. La Documentation française, prochainement en vente en librairie et sur www.ladocumentationfrançaise.fr



Territoires en mouvement est une publication trimestrielle de la DATAR. - Directeur de la publication : Emmanuel Berthier.

DATAR, 8 rue de Penthièvre, 75800 Paris cedex 08 - Tél. : 01 40 65 12 34 / info-lettre@datar.gouv.fr / ISSN : 2110-4549 . Tirage : 10500 exemplaires.

Conception graphique : Marie-Noëlle Heude. Crédits photos : Phovoir p.1, 3, 5 et 14, Cédric Helsly p.12, Datar p. 6, 18 et 19, Sgar Paca p.16.

Ministère de l'Égalité des territoires et du logement p. 2. Photo de couverture : Marseille. Imprimerie Jouve, 1 rue du Docteur Sauvé,

BP3, 53101, Mayenne cedex. Imprimerie certifiée qualité IMPRIMVERT.